



N U M E R O

7

L'ABLUTIEN



POTHELET



- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- DEMOLITION
- TRAVAUX VITICOLES

26 54 02 88

28, Rue Léon BOURGEOIS
51530 PIERRY

Le Mot, les Vœux du MAIRE



1992 qui s'achève a été marquée par des peines, une mauvaise surprise et certaines satisfactions.

A quelques jours d'intervalle, nous nous sommes dirigés chemin du Moulin Bleu pour accompagner à leur dernière demeure, Sylvain et Pascal. Bien sûr, ces deux disparitions ne cachent pas les autres, mais les circonstances, la soudaineté, l'âge et la gentillesse de Sylvain et de Pascal ont accentué l'émotion ressentie par le Village.

Surprise désagréable le 12 février : coupure naturelle de l'eau potable. Après les investigations effectuées, le verdict tombe : le débit de la source a diminué. Cependant, les différents articles de ce journal, relatifs à ce problème, vous permettront d'envisager l'avenir avec confiance.

Quant aux satisfactions je citerai encore un problème d'eau, mais cette fois ci, d'eaux usées.

Après de multiples démarches, les travaux de la station d'épuration sont terminés et l'eau rejetée est conforme aux normes imposées. Financièrement, seul l'achat du terrain a été directement supporté par le budget communal. Certes, la commune a accordé sa garantie pour les emprunts réalisés, mais pouvait-il en être autrement ?

1992, année de la nature, car après l'eau potable et les eaux usées parlons de la forêt. Suite à une demande du Conseil Municipal, l'O.N.F a réalisé une étude technique sur l'existant et l'avenir de notre forêt. Si le plan d'aménagement de la forêt communale adopté en juillet est respecté durant les décennies à venir, je vous assure que votre forêt sera bien gérée et sauvegardée.

Autre dossier technique sur lequel vos élus ont mûrement réfléchi avant de se prononcer : l'adhésion de la Commune au Syndicat chargé de la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme d'Epernay-Ay. La lecture de la délibération y afférente vous apportera les explications utiles.

Quittons l'eau, la forêt pour revenir à l'un des voeux formulés en janvier : 1992, année de la Jeunesse. Après avoir obtenu le soutien du Corps enseignant, du Conseil d'Ecole et des Parents, la commission Jeunesse vient d'installer le Conseil Municipal Enfants. Les projets sont déjà nombreux et intéressants. Que 1993 les concrétise.

1993, le millésime est lancé. Quels sont les projets de la municipalité ?

Tout d'abord, continuer à assurer une gestion de tous les jours quant à la propreté du village, à sa sécurité, au service à rendre... Même si cela paraît élémentaire vous savez que j'y attache beaucoup de prix.

1993, année de préparation, de réflexion et peut-être de décisions quant aux futurs investissements : réfection, rénovation de la salle des fêtes, aménagement, et non-construction, d'une salle polyvalente à la Foulerie ?

Je souhaite que 1993 soit pour tous l'année du bon sens et du respect des autres.

Que cette nouvelle année vous apporte les satisfactions espérées.

COMPTE ADMINISTRATIF 1991

Compte de résultats, le compte administratif fait apparaître les dépenses et les recettes réelles enregistrées du 1er Janvier au 31 Décembre. Il permet donc de connaître la situation financière effective de la commune.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

- Denrées et Fournitures (<i>Lait, yaourts -écoles-, combustibles, fournitures scolaires, carburants...</i>)	139 451,38 F
- Frais de Personnel (<i>Salaires et Charges</i>)	895 273,39 F
- Impôts et Taxes (<i>Taxes foncières, vignettes</i>)	21 603,16 F
- Travaux et Services extérieurs (<i>Entretien matériel, voiries, électricité, ordures ménagères...</i>)	555 717, 87 F
- Participations et Contingents (<i>Aide sociale, collèges, syndicat du cubry...</i>)	346 628, 63 F
- Allocations et Subventions	80 190,00 F
- Frais de Gestion Générale (<i>Fêtes, journal, P.T.T., indemnités...</i>)	198 865, 21 F
- Frais Financiers (<i>Intérêts des emprunts</i>)	518 976, 13 F
- Prélèvement pour investissement	1 988 629, 77 F
	<hr/>
	4 745 335, 54 F

RECETTES :

- Produits de l'Exploitation (<i>Assainissement</i>)	73 389, 88 F
- Produits Domaniaux (<i>Coupe de bois - Chasse</i>)	172 238, 41 F
- Produits Financiers (<i>Ristourne sur eau</i>)	123 827, 68 F
- Recouvrements et Subventions	138 539, 72 F
- Dotations versées par l'Etat	1 035 038, 00 F
- Impôts Indirects	22 418, 00 F
- Contributions Directes	1 843 759, 00 F
- Produits antérieurs	1 761 505, 68 F
	<hr/>
	5 170 716, 37 F

Excédent de fonctionnement de clôture 425 380, 83 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

- Périmètre captage sources :	4 447, 50 F
- Remboursement d'Emprunts	457 730, 10 F
- Biens meubles et immeubles	306 425, 37 F
- Travaux de bâtiment et de génie civil	2 519 593, 60 F
- Travaux voirie	79 839, 66 F
- Syndicat du cubry	63 570, 47 F
	<hr/>
	3 431 606, 70 F

RECETTES :

3 431 606, 70 F

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1992

Le budget supplémentaire permet de mieux ajuster les prévisions du budget primitif, notamment en réintroduisant les résultats de l'année précédente connus après le vote du compte administratif et les recettes non prévues en début d'année.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

- Frais de personnel	51 246, 00 F
- Participations et contingents	507, 00 F
- Allocations - Subventions	87 863,00 F
- Frais de gestion de gestion générale	5 000, 00 F
- Excédent de fonctionnement	414 322, 00 F

558 938,00 F

RECETTES :

- Produits domaniaux	39 182, 00 F
- Produits financiers	6 513, 00 F
- Recouvrement - Subventions	87 863, 00 F
- Produits antérieurs	425 380,00 F

558 938, 00 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

- Biens meubles et immeubles	23 359, 00 F
- Travaux de bâtiment et de génie civil	402 161, 00 F
- Voirie	32 744, 00 F

458 264, 00 F

RECETTES :

458 264, 00 F

Quelques précisions utiles sur vos impôts locaux 1992

Lors de l'établissement du Budget Primitif, le Conseil Municipal a voté une augmentation UNIFORME des quatre taxes : 5,20%, y compris le relèvement des valeurs locatives décidées par l'ETAT.

L'augmentation de 5,20% tient compte d'une inflation à 3,20%. Restent donc 2% d'augmentation réelle.

Si vous constatez un pourcentage supérieur à 5,20% ledit pourcentage n'est pas imputable à la commune. Il peut résulter soit de travaux relatifs à des agrandissements ou de modernisation ou encore à des investissements ou à une modification du nombre de personnes à charge.

TRANSPORTS
Stéphane ROBERT

FRANCE - RÉGION PARISIENNE
moins de 3,5 Tonnes

13, rue du Potager
51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS

26 59 92 12

FRANCE - ITALIE - FRANCE

TRANSPORTS
José ROBERT

13, rue du Potager
51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS

26 59 92 12

Les Vendanges en Champagne : des Chiffres et des Lettres

Année	Rendement moyen Ha	Coulture Millerandage	Gelées	Grêle	Mildiou - Oidium Rougeot	Botrytis	Sècheresse Chlorose	Date de Vendanges et temps
1901	6 700					X		27 Septembre
1902	3 200	C	7/8 Mai		M.O			—
1903	4 300		18/19 Mai	X				3 Octobre - Pluie
1904	7 700							—
1905	4 300		En Mai	Juin-Juillet	M.O			20 Septembre
1906	4 500		En Mai	X				15 Septembre - Soleil
1907	3 200				M	X		30 Septembre - Affreux
1908	1 400		Petite/ Mai		M			Mi-Septembre
1909	3 100	C	Hiver, Mi-Mai			X		
1910	115			X	M			
1911	1 600						Sèch. Chl.	10 Septembre - Très beau
1912	3 400	M	En Mai		M	X		—
1913	1 400		En Avril	X		X		Tardive
1914	2 200	C			M			28 Septembre - Beau
1915	3 600							10 Septembre
1916	700	C.M			M			Fin Sept Désastreux
1917	2 500				M			10 Septembre - Beau
1918	2 000							
1919	5 500						Sèch.	—
1920	7 300			Juillet	M.O			—
1921	2 000		15/16 Avril				Sèch.	—
1922	12 400	M				X		—
1923	3 400	C.M	Avril & 18 Mai		R			—
1924	6 400			X	M.R			26 Septembre au 15 Octobre
1925	4 500							—
1926	2 400	C.M		Juillet	M		Chl.	—
1927	1 700	C.M			M	X		27 Septembre - Clément
1928	6 800	M	Mai	X				28 Septembre
1929	10 800		Hiver			X		26 Septembre
1930	4 000		20 Avril/ 9 Mai		M	X		24 Septembre - Pluie
1931	5 500	M			M.O	X		Début Octobre
1932	5 100	M	9 Mai		O			4 Octobre
1933	4 400		Avril					22 Septembre - Magnifique
1934	10 500	M	Mai/ Petites					1/2 Septembre
1935	9 500	C.M			M			Fin Septembre - Sec
1936	3 400	M	13 Avril	X	M	X		1er Octobre
1937	4 700							21 Septembre - Beau
1938	8 400	C.M				X		28 Septembre
1939	7 400	C.M				X		4 Octobre
1940	1 100				M			
1941	4 000					X		
1942	4 200		4/5 Mai		M			
1943	5 000	C.M			O			15 Septembre
1944	4 200		Mai					27 Septembre - Exécrable
1945	4 400	C.M	Avril					8 Septembre
1946	3 600	C.M						Fin Septembre
1947	4 100							5 Septembre - Parfait
1948	5 200	C.M	Mai/ Juillet/ Août			X		20 Septembre
1949	4 500	M		X		X		19 Septembre
1950	6 800			Mai/Juillet		X		11 Septembre - Mauvais
1951	2 900	C.M	30 Avril		M			1er Octobre - Beau/Sec
1952	5 500					X		8 Septembre - Mauvais
1953	5 400	C.M	Mai					15 Septembre - Beau
1954	5 900	C.M				X		27 Septembre
1955	8 500		Mai					Début Octobre
1956	4 600	C	Hiver	Août				8 Octobre
1957	2 600		Avril/ Mai					20 Septembre
1958	4 800	C.M		Juin à Août				1er Octobre
1959	7 000	M			O		X	10 Septembre
1960	10 100	M						12 Septembre
1961	7 800	C.M				X	Chl.	20 Septembre - Excellent
1962	6 300	M						4 Octobre - Très beau
1963	9 100	C.M				X		5 Octobre
1964	9 100	M					Chl.	16 Septembre - Chaud
1965	6 900	C.M		X Tempêtes		X		9 Octobre - Frais
1966	7 000		Hiver	Mai à Août			Chl.	22 Septembre - Acceptable
1967	8 500	M	8 Avril/ 4 Mai			X		28 Septembre - Mauvais
1968	7 200	C.M	13/ 18/ 20 Mai	X		X		3 Octobre
1969	6 100	C.M		X	M			1er Octobre - Beau
1970	13 800			Juillet Aube				27 Septembre
1971	5 100	C.M	27 au 29 Avril	27/05 - 27/07 - 18/08			Chl.	18 Septembre
1972	9 000	C	Noires Print. 5 Oct.	Juin		X		12 et 14 Octobre
1973	11 750			3 Mai			X	28 Septembre
1974	9 250	C.M	Noires, Avril		O	X		28 Septembre - Pluie
1975	9 082					X		29 Septembre - 10 Octobre - Beau puis Médioc
1976	10 359	C					X	1er Septembre
1977	8 757		X	X	M	X		6 Octobre - Beau
1978	3 678	C.M		X		X		9 Octobre
1979	11 061			X			Chl.	3/5/8 Octobre
1980	5 289	C						9 Octobre
1981	4 353	C.M	Printemps		O			28 Septembre
1982	14 054							17/ 20 Septembre
1983	15 012							26 Septembre
1984	9 048	C.M				X		10 Octobre - Mauvais
1985	6 827	M	d'Hiver fin Avril					30 Septembre - Normal
1986	11 582	C.M		Août		X		2 Octobre - Estival
1987	11 547		23 Mai	3 Mai	M	X		8 Octobre - Pluvieux
1988	9 650			7/8 Mai	M	X	Chl.	18 au 26 Septembre - Frais

Saint - Martin d'autrefois...

Article VI et dernier Article

Je ne quitterai pas Saint-Martin d'Ablois sans parler de ce qu'il offre de remarquable, comme village, comme industrie, comme commerce.

D'abord, il possède un beau château moderne qui appartient à l'une des plus grandes familles de France, j'ai parlé de M. le marquis de Talhouët-Roy. Ce château, entouré d'un grand et superbe parc, sur lequel je me suis étendu dans la première partie de l'ouvrage, doit sa magnificence à M. le Comte Roy, ministre des finances, pair de France, sous la Restauration et le Gouvernement de juillet, dont il a été parlé plus haut en termes plus amples. Comme c'est de l'histoire, je crois très intéressant d'ouvrir une parenthèse afin de dire que Mme La Marquise de Talhouët-Roy eut pour père le vice-amiral comte de Rigny, ancien ministre, à qui fut due en très grande partie, la célèbre victoire navale de Navarin (1827). Il mérite de plus, quelques mots de biographie.

A. GAUTHIER, comte de Rigny, dit Bouillet, à qui j'emprunte ces quelques renseignements, comme pour M. Le comte Roy, né à Toul, en 1783, mort en 1835, entra de bonne heure dans la marine, devint capitaine de vaisseau en 1816, prit en 1822 le commandement de l'escadre du Levant, et reçut l'ordre de soutenir la cause des Grecs. Elevé, en 1825, au grade de contre-amiral, il commandait, en 1827, l'escadre française à Navarin, et prit, comme on vient de le voir, une part très importante à l'action. C'est précisément à cette part qu'il dut d'être élevé à la dignité de vice-amiral. Depuis 1830, il fut tour à tour ministre de la marine, ministre des affaires étrangères et ambassadeur à Naples.

Le Sourdon, dont j'ai parlé en commençant, est également la propriété de M. le marquis de Talhouët-Roy.

Il est à propos de citer l'église qui est vaste : la partie du chœur a une voûte spacieuse avec des arcades qui ne sont pas sans mérite. Le maître-autel, l'autel de la Sainte-Vierge, possèdent de beaux vitraux. Le clocher est très remarquable par son élévation et surmonte une haute tour en fort belles pierres meulières. Les cloches, au nombre de trois, ont une sonnerie admirable. L'église, d'autre part, aurait été construite du XVI^e siècle au XVII^e siècle.

Les écoles communales sont belles et

spacieuses. L'école des garçons comme celle des filles avec une annexe destinée à l'asile, sont de construction assez récente. L'asile, dirigé conjointement avec l'école des filles par des soeurs, est un immense bienfait pour les familles ; j'en appelle aux jeunes mères. Sous le rapport scolaire, c'est grâce au zèle, à l'impulsion active de l'ancien maire, M. François Milony, que la Commune se trouve si bien dotée aujourd'hui.

Un presbytère neuf a remplacé l'ancien qui, s'il n'était guère habitable, indiquait à lui seul l'ancienne origine de Saint-Martin.

Les halles où se tient le marché et que termine une façade ornée de deux pavillons, complètent ce qu'il y a d'intéressant dans le pays. Ces halles sont très anciennes et doivent remonter probablement à la création des marchés, dont il est fait mention plus haut. Au frontispice de la façade se trouve le cadran d'une horloge que surmonte un clocheton. A l'un des pavillons existe la salle de la mairie, précédée d'une grande salle d'attente. Au pied de chacun d'eux se montre une jolie fontaine et par devant une belle place publique.

Saint-Martin est depuis longtemps le siège d'une étude de notaire comme on peut le voir par une citation empruntée plus haut à une notice sur le château de Brugny. Il a même possédé une Justice de Paix. Quand il fut pendant quelques temps chef-lieu de canton.

Il existe plusieurs rues dans le pays : la principale est celle qui est traversée par la route départementale d'Epernay à Montmirail : elle est assez belle. On voit encore quelques vieilles maisons qui disent bien le vieux Ablois, et même, pour les temps reculés, n'indiquent pas un misérable village.

Il faut mentionner également plusieurs belles places publiques et fontaines qui ornent différents quartiers.

Deux hameaux dépendent d'Ablois : celui du Sourdon. Presque un village, et celui de Montbayen. Tous deux sont situés à un point très élevé. Le premier est le commencement de l'immense plateau qui s'en va jusqu'à Mareuil en Brie. Le second est sur une montagne, remarquable par son panorama il s'y achève en ce moment une fort belle maison de campagne qui appartient à M. Chappat-Juy

manufacturier à Clichy la-Garenne. J'ai dit tout à l'heure l'ancienne importance présumée de Montbayan.

Le commerce consiste principalement en vins et en bois. Comme industrie, il faut surtout désigner la fabrique de cartons de M. Francois WACHTER, la fabrique de meules de M. Ernest MOREAU, et la meunerie.

J'ose à peine citer les marchés actuels qui prêtent à de minimes transactions, sauf peut être la foire de novembre.

La population est de 1.447 habitants.

Ablois, comme s'il voulait petit à petit revenir à son ancienne importance, possède depuis peu un bureau de poste il n'avait qu'une distribution et un télégraphe.

Il y a dans le pays quelques belles habitations, dont les petites cascades, les ruisselets, les bassins avec jets d'eau ne sont le moindre ornement.

Pour terminer, une bonne note en faveur de l'éloge que je fais de Saint-Martin : à la belle saison, c'est tous les jours qu'on vient s'y promener et le visiter; Les familles entières y arrivent en voiture.

Il ne se passe pas de noces qu'on ne vienne faire un séjour de quelques heures au Sourdon : la mariée ne paraît-elle pas bien plus belle avec ce cadre de verdure et d'eaux murmurantes?

C'est, pourrait-on ajouter, le bois de Boulogne, le Longchamps d'Epernay.

Cette délicieuse promenade est notamment appréciée par les cyclistes des deux sexes, qui ne sont jamais plus heureux que s'ils pédalent sur la route de Saint Martin d'Ablois et viennent passer quelques heures sous les délicieux ombrages que leur procure cet enviable site.

Je leur recommande même (le cyclisme est un merveilleux apéritif) l'excellente cuisine de l'Hôtel des 3 meules et l'agréable champagne Cristal-Sourdon qu'on y boit.

Qu'on se garde de croire à une réclame de ma part, car je ne parle que de ce que j'ai constaté par moi-même et puis c'est une très vieille renommée, qui ne s'est jamais démentie.

Je terminerai par une poésie :

LE SOURDON

*Le poète croit se devoir
Au beau site que son jeune âge
L'accoutuma toujours à voir
Comme une rayonnante image.*

*L'aspect du beau se grave alors;
Alors la poétique flamme,
La pensée aux divins accords,
Envahissent pour toujours l'âme*

*Déjà j'ai nommé le Sourdon,
Claire et sinueuse rivière,
Se déroulant en long cordon
Par un val sobre de lumière.*

*Ces rochers comme parsemés,
Ce chaos, parure du site,
Rendent leurs visiteurs charmés,
Que, l'été, cette source invite !*

*A son ombre, quand le soleil
Ailleurs brûle, fatigué, accable
Sans luxe, sans or, sans vermeil,
On dresse une rustique table.*

*La promenade, la gaité,
L'air pur, fut-il meilleure absinthe,
Quand les miettes ont tant sauté,
Qu'auprès de la source qui tinte ?*

*Et n'est-ce pas un tintement
Que le murmure de ces ondes
Qui s'écoulent ou lentement
Ou par cascades vagabondes ?*

*Quel doux bruissement encor
Arrive du fond du feuillage
Que perce quelques rayons d'or,
Où les oiseaux font leur ramage !*

*J'allais oublier le gourmet :
Il hume, savoure, sirote
Le champagne à l'exquis fumet,
Qui, dans la source, une heure flotte.*

*Vive le champagne glacé
Par la naturelle méthode
De cette eau qui tient embrassé,
Ce grand vin que réclame l'ode !*

*Ne dois-je pas non plus mes vers
A ces rondes de jeunes filles
Frappant l'écho de joyeux airs
Et se jouant sous les ramilles ?*

*C'est un jour, au pied du Sourdon
Que surplombe un amphithéâtre
De rocs placés à l'abandon,
Bizarres, à couleur noirâtre,*

*Jour où le poète rêvait,
Que pour ces chants vibra sa lyre ;
Sa pensée, en l'instant, suivait
L'onde que ridait le zéphire.*

Notre prochain journal vous racontera la légende de la Grotte Saint- Mamert (située sur la Commune de Vinay).



“ Le Saint-Martin ” Hôtel Restaurant

Bar-Tabac-Loto-PMU - Presse-Vidéo
Restauration rapide

63, rue Julien Ducos
51530 Saint-Martin d'Ablois

 26 59 90 55

Avis de recherche...



*Le Conseil Municipal
convie le 8 Mai 1993, à l'heure du défilé,
les personnes présentes sur cette photo prise en 1932
à l'occasion du Cinquantenaire de l' Ecole Laïque.*

“ Le Petit Bar ”

Jeannine BACART

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. : 26 59 94 66

Sa Spécialité ...

BOUCHERIE

La Qualité ...

M. BEAUCHARD

Tous les abats
de choix

Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 91 92

Métallerie Michel Sauron

14, rue des Meulières - Saint-Martin d'Ablois



RENAULT
DES VOITURES
A VIVRE

Votre agent RENAULT

Garage H. SOUVERAIN

REPARATIONS ET VENTES MATÉRIELS AGRICOLE, VITICOLE
MOTOCULTURE STAUB ET HONDA
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

27, Avenue de Paris - SAINT-MARTIN D'ABLOIS Tél. 26 59 96 18

c
o
n
f
i
s
e
r
i
e

Boulangerie - Pâtisserie

D. Rioblanc

15, Place Général de Gaulle
Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 94 30

g
l
a
c
e
s



ASSURANCES

**Pascal
Jacquet**

Tél. 26 54 38 22

TOUTES ASSURANCES : Vie, Retraite, Gestion de patrimoine,
Voiture, Multirisque habitation ...

6, Avenue Paul Chandon - 51200 EPERNAY

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Lucie LEQUART
le 12 Juin 1992

De Yannick LEQUART et de Annie BENARD
21, Rue des Sources

Alexandre DIOT
Le 21 Juin 1992

De Serge DIOT et de Corinne GARCIA
10, Rue du Pont Monnayé

Dany PHILIPPE
Le 23 Juin 1992

De Francis PHILIPPE et de Valérie BALLOIR
70, Rue Julien Ducos

Benoit VOISEMBERT
Le 2 Septembre 1992

De Paul VOISEMBERT et de Sylvie OUDART
Ferme de la Place aux Puits

Alex PINTO
Le 25 Septembre 1992

De José PINTO et de Maria FERREIRA
Pavillon Grand Fosse

Danny DIJOL
Le 28 Septembre 1992

De Guy DIJOL et de Sylvie DENOYELLE
63, Rue Julien Ducos

Justine RIGOLOTT
Le 15 Octobre 1992

De Marc RIGOLOTT et de Florence BARBIER
54, Rue Julien Ducos

Alexis LAVAURE
Le 3 Novembre 1992

De Dominique LAVAURE et de Laurence BAUDRY
23, Rue du Tortillard

Bertrand BLONDEL
Le 19 Novembre 1992

De Hervé BLONDEL et de Marie-Rose LEMAIRE
7, Rue des Lambourgs.

MARIAGES

Dominique RIOBLANC et Isabelle THOMIN le 9 Mai 1992

Mickaël DEBLEDS et Christine FOURNIER le 23 Mai 1992

Pascal SZCZEPANIAK et Chantal CARRE le 27 juin 1992

RENAULT Philippe et Nathalie REMY le 29 Août 1992

Jean-Pierre FERNEZ et Sylvie PICQUOT le 5 Septembre 1992

Christian GEY et Nathalie DAUBY le 19 Septembre 1992

DÉCÈS

✓ Mme GABERTHON Eugène veuve DEVAVRY, le 19 Mai 1992 (Transcription)

✓ Mme PETRELLE Marcelle veuve SCHOEGEL, le 9 juin 1992 (Transcription)

✓ Mr LECOMTE Fernand, le 21 Juin 1992

✓ Mr BONNENFANT Gaston, le 13 Juillet 1992

✓ Mr PORTOLANO Pierre, le 1er Août 1992

✓ Mr CAPITAINE Sylvain, le 23 Août 1992

✓ Mme LANGLOIS veuve BEAUMET Henriette, le 26 Août 1992

✓ Mr FREZIER Alfred, le 28 Août 1992

Mr ASSAILLY Pascal, le 13 septembre 1992 (Transcription)

Mr MIRAT Gabriel, le 25 Septembre 1992 (Transcription)

✓ Mme ROULOT Elvire épouse FAUST, le 30 septembre 1992

✓ Mme GERBER Yvonne épouse TELLIER, le 5 Octobre 1992 (Transcription)

Mme TRUYEN Albertine veuve BOONEN, le 28 Octobre 1992 (Transcription)



14 JUIN 1992

LE COMITÉ DES FÊTES ET D'ANIMATION ABLUTIEN ORGANISE

LA FÊTE DU PARC DU SOURDON



*Démonstration par
les sociétaires de l'Association de Sports et Loisirs Ablutienne*

LOCALE



INAUGURATION DE LA STATION D'EPURATION

*M. CALLOT,
Vice-Président du Conseil Général,
vient de couper le ruban et en remet
un fragment à M. le Maire
sous le regard de M. le Sous-Préfet,
de M. le député
et de M. le Conseiller Général.*



SAINTE-BARBE 1992



Trois sapeurs pompiers à l'honneur :

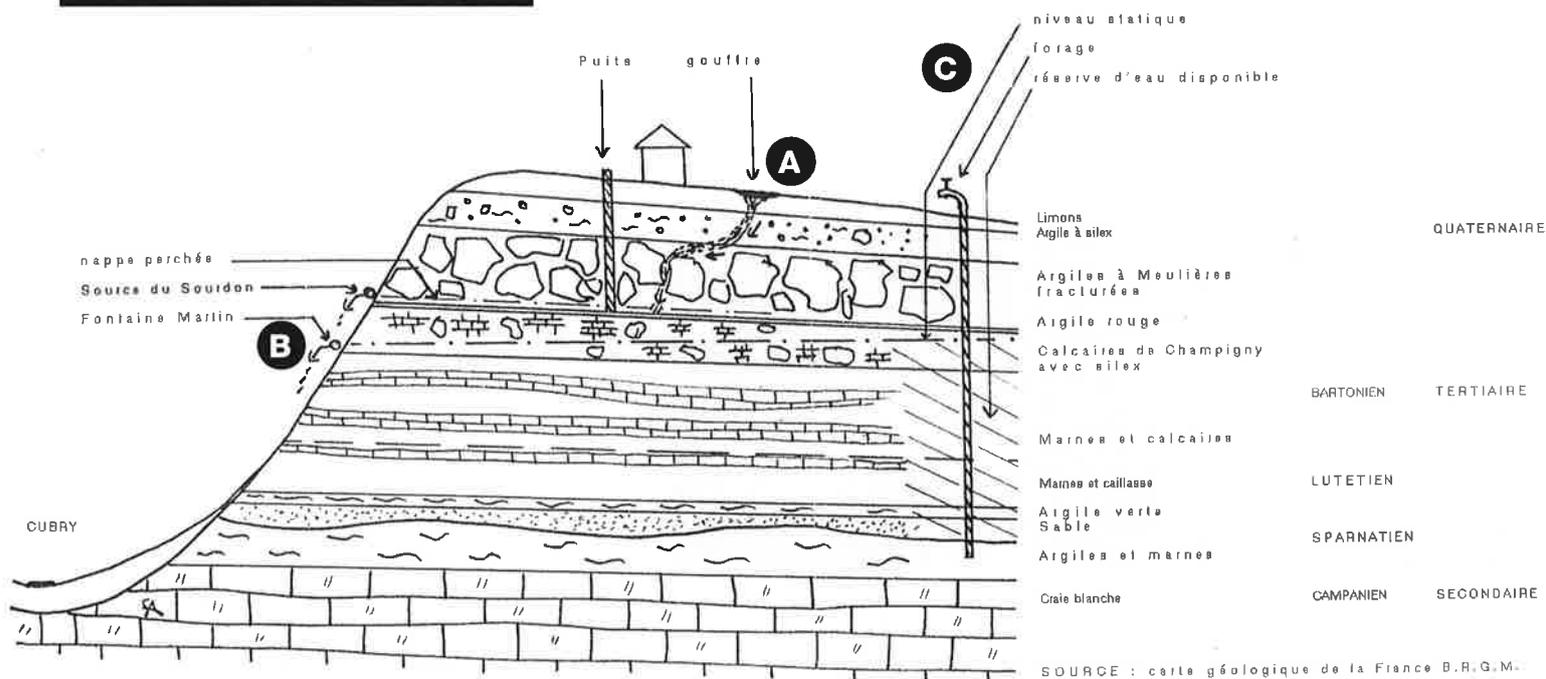
Jacky NICLET, nommé Sergent

*et certificat d'aptitude aux fonctions
de sapeur-pompier volontaire pour
Philippe COZE*

*et
Alain ROUILLON.*

L'EAU A SAINT-MARTIN D'ABLOIS

CROQUIS N° 1: coupe géologique



Cet été nous n'avions plus d'eau.

Maintenant nous allons en chercher loin alors qu'il en coule partout dans le village. Pourquoi ?

D'OU VIENT L'EAU DES SOURCES ?

Sur notre territoire communal les sources sont nombreuses et connues depuis longtemps:

- Bois de l'Épée, Montbayen, Les Culots, La Résidence, Le Sourdon sont pour les abluviens synonymes de fraîcheur et repos au cours des promenades d'été.

Ces sources correspondent à la nappe perchée sur les premières couches d'argiles et marnes à environ 25 mètres sous le plateau. Cette nappe s'alimente par filtration dans les limons de plateau, mais aussi par circulation directe dans les gouffres ou "dolines" et à travers les fractures des meulière (croquis 1 a).

Le régime de ces sources est directement lié au régime des pluies après un gros orage le "Gouffre des Meulière" se remplit et l'eau boueuse ressort à la naissance du Sourdon en moins de trois heures.

- La Fontaine Martin, notre source d'eau potable, fonctionne de manière différente: elle est le trop-plein du champ aquifère du plateau de Brugny. Une faible diminution du niveau de cette nappe arrête l'écoulement de notre source bien que la réserve en eau reste très importante, mais en dessous du niveau de captage (croquis 1 b).

Quatre années de faibles précipitations (20 % de déficit par an) ont suffi pour diminuer considérablement le débit de la Fontaine Martin.

En 1985 35 m³/heure sont tombés à 18 m³/heure en juin 1992.

La diminution du débit a été un phénomène progressif et, de même, la reconstitution du débit maximal nécessite plusieurs années de pluie importantes.

En résumé :

- les petites sources de coteau s'assèchent rapidement,
- la source du Sourdon est polluée par des eaux de ruissellement, donc non consommable,
- la Fontaine Martin est insuffisante et on ne sait pas en combien d'années elle va se reconstituer.

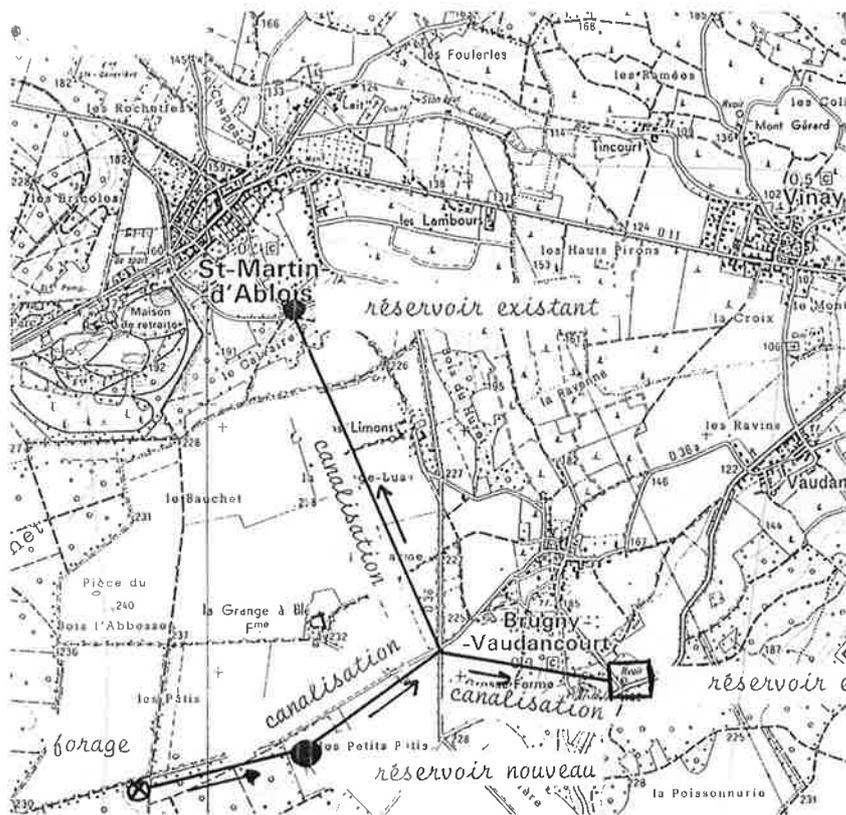
OU TROUVER DE L'EAU ?

Les solutions envisagées étaient:

- créer une station de filtrage de l'eau du Sourdon, trop chère pour le nombre d'habitants de la commune.
- connecter le réseau de St. Martin à celui de Vinay et acheter l'eau au district d'Épernay. Empêchement technique parce que le diamètre de la canalisation disponible ne permet pas un débit suffisant.
- chercher une nouvelle source par forage.

LE NOUVEAU FORAGE

Deux forages de recherche ont été réalisés sur les communes de St. Martin et de Brugny et c'est sur cette dernière que l'on a trouvé l'eau en quantité suffisante (croquis 2)



Le forage fait 66 mètres de profondeur pour un diamètre de 311 mm.

Il est équipé d'un tuyau crépiné de diamètre 200 mm. Le débit est d'au moins 60 m³/heure (le maximum de la pompe d'essai).

Le niveau statique de la nappe est à - 25 m ce qui correspond à la couche supérieure du "Bartonien" (marnes et calcaires alternés) qui constitue le " grand réservoir d'eau " que nous allons exploiter. (croquis 1 c)

COMMENT L'EXPLOITER ?

Nous avons créé avec la commune de Brugny-Vaudancourt un Syndicat Intercommunal de Production d'eau Potable qui a pour mission:

- exploiter le champ captant du plateau de Brugny avec l'équipement nécessaire.
- amener l'eau potable aux réservoirs existants des communes (croquis 2).

Pour St. Martin d'Ablois l'eau arrivera aux réservoirs de la Fontaine Martin. Ce qui nous permet de compléter en permanence notre production d'eau habituelle. Le tracé de la conduite passe en terrain communal.

Nous conservons ainsi notre réseau d'adduction d'eau potable et notre approvisionnement est garanti en tout temps et à toute heure.

GERER L'EAU

Maintenant nous allons avoir beaucoup d'eau disponible, mais il faut apprendre à la gérer.

Bien sûr, chez nous il pleut 700 à 800 mm par an alors pourquoi se priver ? Personne ne sait exactement à quelle vitesse se reconstituent les réservoirs naturels que nous exploitons aujourd'hui. Ils sont là depuis beaucoup de siècles et millénaires, mais combien dureront-ils?

Quelle est la vitesse de filtration dans ces alternances de pierre d'argile?

Nos populations augmentent peu à peu et nos besoins en eau beaucoup plus vite: lavabo, cabinet, douche, baignoire, wc, lave-linge, lave-vaisselle nous sont devenus indispensables. Il faut de plus en plus de litres d'eau par habitant et par an.

L'été dernier nous n'avons pas arrosé nos pelouses et elles ont tenu : avec nos terres lourdes et notre climat humide, inutile d'arroser l'herbe.

Vous lavez des légumes: faites le dans un bac et gardez l'eau pour arroser les fleurs.

Pour laver une voiture utilisez un seau et une éponge, ensuite un seul rinçage suffira. Ou mieux, attendez qu'il pleuve !

Et cet hiver utilisez l'eau de vos robinets avec prudence: c'est maintenant que nous faisons des réserves pour l'été prochain.

Rappelez vous que le réseau distribue de l'eau potable.

L'EAU EST UN BIEN PRECIEUX ET RARE.

SVEN AUGIER

**Guy
CHARPENTIER**

**CHAUFFAGE
ELECTRICITE GENERALE**

26 59 93 92

79, rue Julien Ducos
St-MARTIN - D'ABLOIS

Vente - Achats - Réparation

**GARAGE
CARROSSERIE**

Jacques FOUJU

Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 26 54 35 01
26 54 35 96

Les Élèves de CM1 et de CM2 ont choisi leurs Représentants



*Je présente
ma carte
d'électrice*

au

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



22 candidats aux 15 sièges à pourvoir.

Ont été élus :

*Kévin BONNARD
Cindy BOUTROUILLE
Cécile CORDARY
Flavie DROMARD
Antoine FÉROT
Anne-Sophie FOUJU
Aurélié FOUJU
Fabien GOSSEAUME
Cédric GUILLAUME
Nicolas HERCHUEZ
Edouard LALOUELLE
Gwladys MOUSSÉ
Eddy POUYET
Emilie RIGOLOT
Virginie URBES*

Sortie . . . prudente de l'isoloir



Je vote...

Je signe

*sous le regard des futurs électeurs
du
cours préparatoire*



COUVERTURE-ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ

SERIP s.a.r.l.

Jacques Della-Patrona

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COUVERTURE D'ANGERS

ATELIER :
147, Rue du Moutier
51200 Cramant
Tél. 26 57 97 47

SIÈGE SOCIAL :
3, Rue d'Enghien
B.P. 10
51530 Saint-Martin d'Ablois
Tél. 26 59 95 88

LAURENCE
Coiffure

SALON MIXTE

*Sur rendez-vous pour dames
Sans rendez-vous pour hommes*

78, rue Julien Ducos
Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 26 59 97 51

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumées...

Séance du 22 Mai 1992

REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME D'EPERNAY-AY :

Dernièrement Monsieur le Sous-Préfet a informé Monsieur le Maire de la mise en révision du S.D.A.U d'Epernay-Ay et du résultat d'une analyse effectuée par les services de l'Equipement portant sur l'éventualité d'un élargissement du périmètre sur St Martin d'Ablois et Brigny-Vaudancourt.

Madame JOTIC, co-réalisatrice de l'étude est invitée à apporter les commentaires nécessaires au Conseil Municipal .

Le schéma directeur fixe les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire concerné à moyen et long terme. Il définit la destination générale des sols qui résulte des équilibres arrêtés entre l'extension urbaine et la préservation de l'agriculture et des sites naturels .

Il localise la nature et les tracés des grands équipements, des activités et des services ainsi que des zones préférentielles d'extension. C'est un document prévisionnel qui n'emporte pas d'effets juridiques vis à vis des tiers, car il n'est pas directement opposable. Les dispositions s'imposent à travers les plans d'occupation des sols. Le Périmètre du S.D.A.U est établi pour un ensemble de communes comprises dans un ensemble géographique présentant une communauté d'intérêts économiques et sociaux.

Le schéma directeur est donc un document qui constitue un cadre de référence indispensable à l'harmonie des prévisions et de décisions d'utilisation de l'espace . C'est un outil dynamique de l'aménagement pour la mise en oeuvre d'actions portant notamment sur le développement de l'offre foncière et des équipements intercommunaux. Sa vocation première est de fournir un cadre cohérent à la planification spatiale pour les communes directement concernées mais aussi pour les communes potentiellement concernées par les décisions prises .

Actuellement, le S.D.A.U d'Epernay- Ay regroupe 17 communes : Ay, Champillon, Chouilly, Cumières, Damery, Dizy, Epernay, Hautvillers, Magenta, Mardeuil, Mareuil sur Ay, Moussy, Oiry, Pierry, Plivot, Vauciennes et Vinay.

De l'étude réalisée, il ressort que la Commune de Saint-Martin d'Ablois est étroitement liée à l'aire du S.D.A.U d'Epernay- Ay. En effet, St Martin d'Ablois appartient à l'unité géographique de la vallée et joue un rôle d'accueil et s'insère directement à l'unité de bassin d'habitat d'Epernay.

Par ailleurs, plus de la moitié de la population active ablutienne travaille dans les communes de l'aire du S.D.A.U.

Le syndicat qui sera chargé de conduire la révision devra disposer d'un budget d'environ 22 francs par habitant.

Après de multiples questions des membres de l'assemblée, Monsieur le Maire propose, afin de disposer de toutes les données et du temps de réflexion nécessaire, de se prononcer sur ce dossier après la réunion prévue le 1er Juin où seront présents les représentants de toutes les Communes.

TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE DE L'ECOLE DE GARÇONS :

Les travaux de surbaissement du plafond, de peinture et de réfection du sol viennent d'être réalisés par les employés communaux. Les portes fenêtres étant en très mauvais état, il s'avère nécessaire de les remplacer. Des deux devis présentés, le Conseil Municipal retient le moins élevé soit celui de l'entreprise BAT'MEN. La fourniture de deux portes fenêtres sera facturée 15.587,59 Frs.

DEMANDE DE SUBVENTION PRESENTEE PAR L'ECOLE MATERNELLE :

Suite à l'adhésion de la Commune à l'école de musique d'Epernay et sa Région, les enfants de l'école maternelle bénéficient de l'intervention d'un musicolier. Mademoiselle la Directrice souhaitant disposer d'instruments de musique, il lui est alloué une subvention de 4.150 Francs.

EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION :

Après rappel de l'historique du dossier et en particulier des conditions financières, le Conseil Municipal décide de confier la maîtrise d'ouvrage au Syndicat du Cubry et lui accorde la garantie de la Commune pour les emprunts contractés pour la réalisation de cet ouvrage, soit : 1.737.000 francs en 8 ans, prêt consenti par le crédit Local de France et 584.000 francs, pour l'emprunt réalisé auprès de l'agence de Bassin Seine Normandie.

RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE :

Afin d'assurer l'avenir à long terme, un forage s'est avéré nécessaire. Instruit dans les meilleurs délais par la Société des Eaux, en étroite collaboration avec les diverses administrations intéressées, le dossier technique du forage envisagé est adopté. (hélas, les recherches se sont révélées négatives.)

SEANCE DU 3 JUILLET 1992

COMPTE ADMINISTRATIF :

Les différents chapitres figurent page 2 .

SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME D'EPERNAY-AY :

Suite à la réunion du 1er juin, il s'avère que la Commune est étroitement liée à l'aire du S.D.A.U. Aussi, il est souhaitable de ne pas rester en retrait des orientations qui seront prises au cours de la prochaine révision.

A l'exception de M. GIRARD qui s'abstient, le Conseil Municipal décide d'engager la Commune à la révision prévue.

PROJET D'UN ABRI-BUS, PLACE DU GENERAL DE GAULLE :

L'implantation pourrait se situer partie haute de la Place, angle côté pharmacie et une structure en acier et verre semble s'imposer afin que l'abri bus s'harmonise avec les alentours. Après avoir examiné deux projets, il est décidé de retenir le devis présenté par l'entreprise DORMANS Métallerie dont le coût s'élève à 33.518,73 Frs. Le Département peut accorder une subvention à hauteur de 40% avec un plafond fixé à 26.000 francs H.T. Cependant, avant de se prononcer définitivement, il est prévu d'obtenir un plan plus détaillé et si possible de voir une réalisation.

DEMANDE DE SUBVENTION PAR LE C.F.A.A :

Une subvention de 4000 francs est attribuée au C.F.A.A à l'occasion de la Fête du Parc du Sourdon qui a eu lieu le 14 Juin, l'entrée ayant été gratuite.

RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION :

L'inscription d'un programme de renforcement du réseau basse tension est sollicitée auprès du Syndicat d'Electricité de Montmort. Les postes concernés sont :

Montbayen, Lambourgs, Eglise, stade et allée de la Forêt. Ce programme dont le début de réalisation est fixé en 1993 sera subventionné à 100 %.

SEANCE DU 23 JUILLET 1992**PROJET D'AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE :**

Le Plan d'aménagement de la forêt communale a été demandé lors de la séance du 5 juillet 1989. L'inventaire de l'existant et les solutions envisagées pour l'avenir de la forêt sont présentés par les services de l'O.N.F. Ce projet d'aménagement 1993 - 2012 porte sur la surface totale de la forêt soit 121 Ha 78 ca.

L'objet essentiel assigné à la Forêt sera la production ligneuse et plus précisément de feuillus de qualité, avec le chêne et le frêne en priorité. Monsieur le Maire souligne que l'adoption de ce plan permettrait de définir un vrai avenir non seulement pour les arbres mais également pour la faune sauvage. Ledit plan est adopté à la majorité.

INSTALLATION D'UN ABRI-BUS, PLACE DU GENERAL DE GAULLE :

Après avoir examiné les plans, il est décidé de retenir le devis présenté par l'Entreprise DORMANS Métallerie et de solliciter la subvention départementale.

SEANCE DU 16 OCTOBRE 1992**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1992 :**

Les différents chapitres figurent page 3

VENTE DES TERRAINS DU LOTISSEMENT DE LA FOULERIE :

Sept parcelles restent à vendre et les charges relatives au remboursement des emprunts réalisés affaiblissent les possibilités d'investissement. Les causes de la mévente sont multiples : conjoncture économique, superficie des parcelles et prix de vente. Le redécoupage étant exclu, les compétences du Conseil Municipal sont limitées à une éventuelle révision du prix de vente.

Monsieur le Maire indique que maintenir le prix actuel, certes justifié par la qualité de l'environnement, risque d'entraîner la poursuite, peut-être pendant encore plusieurs années, du ralentissement des investissements et également du règlement de charges financières importantes.

Après un large débat, le prix de vente des sept parcelles est fixé à 253 francs le m² hors taxes.

(Depuis cette décision, deux parcelles sont sur le point d'être vendues.)

INITIATION A LA LANGUE ANGLAISE AUX ECOLES :

Compte tenu de l'intérêt manifesté par les enfants et de l'avis des enseignants et du Conseil d'école il est décidé de poursuivre l'initiation à l'Anglais dans la classe de Mme REMY.

BENNE A MONSTRES :

Suite aux nuisances créées et à l'indiscipline de certains utilisateurs, la benne à monstres sera installée à l'entrée de l'ancien refuge des cheminots. Les portes seront ouvertes uniquement le samedi.

SEANCE DU 4 DECEMBRE 1992

CREATION D'UN SYNDICAT DE PRODUCTION D'EAU :

Suite aux difficultés d'approvisionnement en eau potable, rencontrées depuis le début de l'année, il ressort que les ressources locales connues ne permettent pas d'assurer l'avenir à court et à long terme. En effet, après consultation et avis des organismes compétents, une solution répondant aux conditions de potabilité constante, de débit suffisant et d'un coût acceptable n'existe pas localement. Aussi, Monsieur le Maire, assisté des Maires Adjointes et du responsable de la Commission Hygiène Eau Pollution, a rencontré la Municipalité de BRUGNY-VAUDANCOURT qui connaît également des problèmes d'alimentation en eau potable, mais qui au contraire de SAINT-MARTIN D'ABLOIS peut bénéficier d'une ressource importante suite à un forage réalisé en forêt de BRUGNY. Il apparaît donc que la création d'un Syndicat Intercommunal de Production d'Eau entre les deux communes serait la solution la mieux appropriée.

Monsieur le Maire présente le modèle de statuts élaboré en commun.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Demande la création du Syndicat de Production d'Eau de BRUGNY- ABLOIS et décide d'y adhérer.
- Adopte le projet de statuts annexé à la présente délibération.
- Informe la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale.

- REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT DE PRODUCTION D'EAU DE BRUGNY- ABLOIS : (S.Y.P.E.B.A.)

Sont désignés délégués titulaires :

Messieurs Jackie BARROIS, Sven AUGIER, et Patrick CLOSQUINET.

Sont désignés délégués suppléants :

Messieurs Jean-Michel OUDART, Michel HATAT et Pierre DURANTEL

Attribution de Subventions pour 1992

- Amicale des Sapeurs-Pompiers	8 000,00 Frs
- Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural	5 000,00 Frs
- Club du 3ème âge	2 300,00 Frs
- Union Sportive Saint-Martin—Vinay (Football)	2 500,00 Frs
- Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien (<i>à titre de fonctionnement</i>)	1 300,00 Fr
- Association Sports et Loisirs Ablutienne	2 000,00 Frs
- Tennis Club Ablutien	2 000,00 Frs
- Association des Parents d'Elèves (<i>dont 850 francs à titre de fonctionnement</i> <i>2750 francs pour l'organisation des fêtes de Noël et 21 500 francs pour la classe de neige</i>)	25 100,00 Frs
- Association des Anciens Combattants	900,00 Frs
- Coopératives scolaires (<i>soit 350 francs par école plus 1 000 francs à l'école de garçons</i> <i>pour les activités de l'U.S.E.P.</i>)	1600,00 Frs
- Prévention Routière	550,00 Frs
- O.L.V.E. (<i>Centre de Loisirs : La Borde</i>)	500,00 Frs
- Lutte contre la faim, Lutte contre le cancer, Paralysés civils, Les amis de nos églises	
Croisade des aveugles, Semaine du cœur, UNICEF <i>à chaque organisme</i>	300,00 Frs

REPRISE DES VOIES ET RÉSEAUX DU LOTISSEMENT DES MEULIÈRES DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Sous réserves du remplacement des arbres cassés ou non repris, le Conseil Municipal, unanimement, décide d'incorporer les voies et réseaux du lotissement des Meulières dans le domaine communal.

Afin d'éviter toute contestation ultérieure cette rétrocession faite pour le franc symbolique sera concrétisée par un acte notarié.

ABRI BUS PLACE DU GENERAL DE GAULLE :

Selon les renseignements communiqués par Monsieur le Conseiller Général du Canton d'Eprenay II, l'examen de la demande de subvention déposée auprès du Département n'a pas permis d'apporter une réponse positive ou négative. Ce dossier sera représenté courant janvier 1993.

Aussi, Monsieur le Maire indique qu'il vient de présenter une demande de dérogation de commencement des travaux.

ARRET DES CARS, AVENUE DE PARIS, AU SOURDON :

Les deux abris bus implantés depuis de nombreuses années ne permettent pas d'accueillir tous les passagers et notamment tous les collégiens et lycéens. De plus l'état de détérioration est très avancé.

A l'unanimité, il est donc décidé de présenter une demande de permis de construire afin de faire effectuer un abri-bus plus vaste et avec des matériaux plus résistants

Le Parler Champenois

Dadresse : *adj.* Adroit, souvent ironiquement.

Dagner : *V.* Se dit d'un chien qui tire la langue après une course.

Dalotte : *N.F.* Têtard.

Danderlin, Dandlin, Tandlin : *N.M.* Hotte en bois qui servait à transporter le vin d'un pressoir à l'autre.

Danlotte : *N.F.* Perchette.

Dariot : *N.M.* Pierre assez grosse qu'on trouve dans la Marne.

Débaculer : *V.* Basculer la caisse d'un tombereau.

Débarouler : *V.* Pleuvoir à verse.

Débrêler : *V.* Desserrer la corde qui maintient la charge d'une voiture.

Débringué : *adj.* Disloqué; une voiture débringuée.

Débriousse (à la) : A la débandade.

Débrouzer : *V.* Débarbouiller, nettoyer.

Déboutir, deboutissant : : *V. et N.M.* Tenir à, en parlant d'un immeuble. Voisin d'une propriété.

Déchatouiller : *V.* Chatouiller.

Décliche : *N.F.* Diarrhée. Cliche

Déclicher : *V.* Agir sur le déclic d'un appareil, sur le «clicet» d'une porte. Déclicher un tombereau.

Décuidier : *V.* Récolter moins que l'estimation.

Décuverer : *V.* Sortir le linge du cuveau à lessive.

Dédaine : *N.F.* Eau-de-vie de marc

Dédrussir : *V.* Desserrer; dédrussir une place de carottes.

Défardes : *N.M.* Déchets.

Défolée : *N.F.* Grande quantité, bande. Une défolée de gamins.

Dégailler : *V.* Se dit de la terre grasse, mouillée après la pluie. Ça dégaill!

Dégigonner : *V.* Démêler.

Dégligner : *V.* Démolir, démonter.

Dégouliner : *V.* Couler. L'eau me dégouline dans le cou.

Dégrimmonner (se) : *V.* Se remuer, s'agiter.

Déheurler : *V.* Crier. Il ne déheurle!. Il ne cesse de crier.

Déhotter : *V.* Sortir une voiture «hahottée», embourbée. En finir avec un travail, une affaire. Sortir du lit.

Déjuquer : *V.* Se lever; sortir du lit.

Délâner (se) : *V.* Se mettre à l'aise dans ses vêtements.

Démarrer un pressoir : *V.* Le débarasser des aines à la fin du marc.

Démasucler ou Débasucler : *V.* Démolir, briser.

Démence : *N.F.* Négligé. Vigne en démence; mal cultivée, mal soignée.

Déménuser : *V.* Emietter.

Démeurgéner : *V.* Ranger, débarasser une pièce, la rendre à sa destination.

Démeutir : *V.* Ouvrir une motte de terre ou d'aines.

Démisser : *V.* Emietter. Démisser du fumier.

Denrée : *N.F.* Mesure de surface.

Dépatouiller : *V.* Démêler.

Dépierger : *V.* Soulager une personne ou un animal pris par les pieds. Tirer d'embaras.

Déploutrer : *V.* Défricher un plou ou savart.

Dépointer : *V.* sur un voisin : aboutir sur un voisin en parlant d'une propriété.

Dépotoir, Déposoir : *N.M.* Cuve ouverte dans laquelle séjourne le moût à la sortie du bellon.

Dérayer : *V.* Tracer le premier sillon de charrue. Faucher à la main le tour d'une récolte.

Dérision : *N.F.* En abondance. Il y en a par dérision.

Derne, Darne, Darnu : *adj.* Vertige qui se produit quand on a tourné sur soi-même. Derne paraît *marnois*, tandis que Darne ou Darnu seraient ardennais. Se dit d'un mouton ayant le tournis, qui tourne en rond, dans la cœurose, parasite du cerveau.

Dernissures : *N.F.* Même sens.

Désavarder : *V.* Défricher un savart.

Désingrumelle : *N.M.* Tomber en désingrumelle : avoir une défaillance. Etre en déconfiture.

Désirance : *N.F.* Désir violent, généralement de la part d'une femme enceinte.

Désoiter : *V.* Désaltérer.

Détouiller : *V.* Faire les assizeles ou les retirés dans une plante française.

Détracté : *adj.* Détraqué.

HOTEL - RESTAURANT à caractère typique champenois

L'Auberge Champenoise

51530 MOUSSY

Tél. : 26 54 03 48

Dîner dansant aux Chandelles le Week-end



DICTONS CHAMPENOIS

VENT

Quand il pleut à la bise
Il pleut à sa guise.
Petite pluie
Abat grand vent.
A la Saint-Vincent (22 janvier)
Cesse la pluie et vient le vent.
Vent de Lorraine
De la pluie dans la semaine.
Hâle de mars, rosée de mai
Remplissent le grenier.
Le vent vient du pays de Metz
Il y aura de la pluie aujourd'hui ou demain.

NUAGES

Quand les nuages vont contre le vent
C'est signe de mauvais temps.
Nuages haut qui vont vite : signe de vent.
Nuages bas qui vont vite : signe de pluie.
Si le soleil levant chasse les nuages
Ils reviennent tous au galop (Yonne, Aube).
Temps laiteux, signe de pluie (Marne, Aube).
Plus les nuages sont bas, plus la pluie est près.
Halo au soleil couchant
Il y aura de la pluie avant longtemps.

ORAGE

Orage du matin ruine le paysan.
Tonnerre le matin, du vent c'est le signe certain.
Orage de nuit, peu de mal, beaucoup de bruit.
S'il tonne en janvier, jette tes tonneaux au fumier.
S'il tonne en février, monte tes tonneaux au grenier.
En février s'il tonne, c'est signe d'une bonne automne.
Quand en mars il tonne, on remplit bouteilles et tonnes
En avril s'il tonne, c'est nouvelle tonne.
Quand il tonne en avril, le laboureur doit se réjouir.
S'il tonne au mois de juin, année de paille et de foin.
Juillet sans orage, famine au village.
Juillet orageux, hiver rigoureux.
Orages de la mi-août, l'hiver est bientôt au bout.

PLUIE

La pluie du matin n'empêche pas la journée du pèlerin.
Pluie du matin passe son chemin.
Pluie de midi dure jusqu'à la nuit.
Petite pluie abat grand vent.
S'il pleut (ou neige) à la Saint-Blaise
En mars le froid prend ses aises.
Pluie et neige en février, vaut autant que du fumier.
Pluie de février, vaut jus de fumier.
La pluie de mars, c'est de la pisse de renard
Pluie d'avril, c'est du fumier de brebis.

Quelques dates à retenir

Le Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien vous attend nombreux

Fin Mars : Brocante

2 Mai : Marché aux Fleurs

BENNES A MONSTRES :

Désormais installée à l'entrée de l'ancien refuge des cheminots
le **dernier Samedi de chaque mois.**

Les portes sont uniquement ouvertes de **8 à 18 heures.**

 **POINT P**
EPERNAY

**MAGASIN EXPO
CARRELAGE
SANITAIRE
MENUISERIE**

51530 MAGENTA

(Route de Reims) 63, Av. A.A. Thévenet

TÉL. 26 55 56 30

*Location de
Matériel*

- MATERIAUX
- ISOLATION
- CARRELAGE
- SANITAIRE
- PLASTIQUES
- PEINTURE
- OUTILLAGE
- QUINCAILLERIE
- DALLAGES
- MENUISERIES
- CLOTURES



2, avenue du Vercors
Tél. 26 55 23 46

GESTION

des services d'eau potable
des services d'assainissement

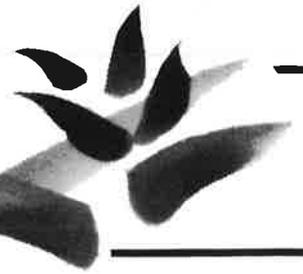


ETUDE - CONSEIL
CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR
IMPRESSION

imprim'éclair

6, rue Frédéric Plomb - 51200 EPERNAY - tél. 26 55 08 79 - fax 26 55 14 91

S.A. *Pain Jesson*



Laiterie

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 92 99

Télex : 830 562

CREME FRAICHE

FROMAGE BLANC BATTU

FROMAGE BLANC DE CAMPAGNE

BRIE DE MEAUX

COULOMMIERS